

**ATTENTION, MERCI DE RESPECTER TOUTES LES INDICATIONS CI-DESSOUS : Si un document n'est pas conforme à 100% aux consignes données, le dossier de visa ne sera pas accepté par les autorités chinoises.**

**Pour un visa Multiples entrées : il faut déjà avoir 2 visas d'affaires utilisés ces trois dernières années. Ces visas sont délivrés selon acceptation de l'ambassade de Chine. Sans ces justificatifs, un visa à 1 ou 2 entrées valide 3 mois vous sera délivré.**

### **Visa Affaires (M/F)**

- **1 Passeport original, sur lequel sera apposé le visa : SIGNÉ**, valable 6 mois à compter de la date du dépôt de votre dossier (9 mois pour 2 entrées), et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.
- **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport (sur feuille A4)** : Correspondant aux pages avec la photo et la signature.
- **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa et 2 Photos d'identité en couleur à coller sur le formulaire** : Formulaire "V2013" intégralement rempli, daté et signé. A chaque case vide, indiquez "Néant". La photo doit être aux normes NF, de bonne qualité, sur papier photo (copies non acceptées). Attention il n'est pas possible que la couleur du vêtement soit identique à la couleur du fond (par exemple un haut blanc avec un fond blanc est refusé par l'ambassade).
- **1 Lettre d'INVITATION de la société ou du contact en Chine** : En copie ou scan couleur, délivrée par l'organisation basée en Chine (Hong-Kong refusé). Pour que le visa soit délivré, la lettre doit OBLIGATOIREMENT comporter les 5 points suivants :
  - 1/ une en-tête avec les coordonnées COMPLÈTES de l'organisation en Chine (adresse et tél).
  - 2/ un TAMPON ROND (avec étoile rouge et/ou caractères chinois) de l'organisation, nom, fonction et SIGNATURE de la personne signant l'invitation
  - 3/ les nom, prénom, sexe, date de naissance et fonction du demandeur de visa
  - 4/ le motif de visite(s) et les lieux visités, le nombre d'entrée(s) demandé pour le visa, et TOUTES les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif)
  - 5/ le cas échéant : attester que la société en Chine prend en charge l'ensemble des frais de DÉPENSES du demandeur de visa sur place (mention obligatoire sur 1 des 2 lettres).
- **1 Lettre de MISSION de la société employeuse en France** : En original, copie ou scan couleur, délivrée par la société employeuse basée en France (U.E accepté). Pour que le visa soit délivré, la lettre doit OBLIGATOIREMENT comporter les 5 points suivants :
  - 1/ une en-tête avec les coordonnées COMPLÈTES de la société en France (adresse et tél).
  - 2/ un TAMPON de la société, nom, fonction et SIGNATURE de la personne signant l'invitation

3/ les nom, prénom, sexe, date de naissance et fonction du demandeur de visa

4/ le motif de visite(s) et les lieux visités, le nombre d'entrée(s) demandé pour le visa, et TOUTES les dates de séjour(s) en Chine (possible à titre indicatif).

5/ le cas échéant : attester que la société en France prend en charge l'ensemble des frais de DÉPENSES du demandeur de visa sur place (mention obligatoire sur 1 des 2 lettres).

**\* Particularités :**

- organisateur Si vous êtes invité par un de conférence, salon ou congrès (uniquement), vous pouvez joindre à la place de cette lettre de mission : vos 3 derniers relevés de comptes bancaires personnels avec un solde minimum de 1000€.

- Si vous êtes chef d'entreprise tel que gérant, PDG ou indépendant : ne mentionnez pas cette particularité et faites signer la lettre de mission **par un collaborateur** (ou bien faites une lettre de mission **signée à votre nom + joignez un kbis** ou équivalent de moins de 3 mois + joignez vos 3 derniers relevés mensuels de compte bancaire personnel avec un solde minimum de 1000€).

- **1 Copie d'une confirmation des vols d'entrée et sortie de Chine :** Le document doit comporter le nom du voyageur, n° de vols, compagnie aérienne, les dates et les destinations.
- **1 Copie d'une confirmation de réservation d'Hôtel :** Le document doit comporter le nom du voyageur, les nuits concernées et les coordonnées complètes de l'hôtel.

**\* Suppléments pour les visas à Multiples entrées VALIDES 6 MOIS :**

\* Fournir obligatoirement les copies sur feuille A4 de 2 visas d'affaires Chinois utilisés dans les trois dernières années.

\* Les lettres d'invitation et de mission doivent indiquer "multiples entrées sur une période de 6 mois", justifier le motif des visites et indiquer LES DATES D'AU MOINS 3 VOYAGES PRÉVUS (possible à titre indicatif).

\* Le passeport doit être valide pendant 12 mois après la date de fin de validité du visa.

\* **Supplément si vous possédez un tampon de la Turquie daté depuis 2015 sur votre passeport :** Fournir une Lettre rédigée à l'ordinateur, imprimée et signée, adressée à l'Ambassade de Chine à Paris, qui liste brièvement : tous les pays visités ces 3 dernières années dont les tampons se trouvent dans votre passeport et les motifs de ces séjours (tourisme/affaires etc).

\* **Suppléments pour les passeports non-français :** Copie d'attestation de travail en France ou Copie de justificatif de domicile en France (quittance de loyer ou facture edf).

[Attention, pour les Français qui sont nés en Chine, fournir votre ancien passeport chinois en original qui sera conservé pour destruction ou annulation. **Par ailleurs nous ne pouvons pas servir d'intermédiaire pour les passeports hors-UE**].